de Vauccent de avocats de leur

Northent pour x choses.

nne pro-

il n'en a pas varié. card, l'acs le franl'a jamais al est de odie, soit onstantes êtée sans ie, elle ne

nous faire lopter un prononcer, avoir au-

rait voulu
si son imuns accent.
ccent qui
t d'en perla bonne
puissions
nous puis-

ccent? Ce étudié la phonétique du langage français et de notre parler le savent, et depuis M. de la Potherie, la Vénérable Mère de l'Incarnation, Charlevoix et Leclercq, jusqu'aux écrivains contemporains, tous les français sérieux qui nous ont entendus se sont plu à le reconnaître. Quelques étrangers, n'ayant rien à dire sur notre compte pour avoir traversé trop rapidementanos campagnes, ont pris plaisir à affirmer que nous parlons un patois, comme le poète irlandais, Thomas Moore, qui, en 1804, mentionnait avec mépris la « prononciation barbare des canadiens, » et qui lui-même ne savait pas le français, ou comme M. Duvergier de Hauranne qui déclare que nous parlons « un jargon normand » mais sans prouver son dire, ou encore comme Francisque Michel, le pianiste Kawalski, M. Ampère lui-même, et d'autres, pour ne point parler des Anglais et des Américains, qui, pour se donner l'air d'avoir raison, prêtent gratuitement à nos gens des discours que ces derniers. prendraient pour de l'iroquois.

Nos écrivains se sont chargés de répondre à ces dénigreurs, et je ne pense pas qu'on ait encore repliqué aux études de M. Benjamin Sulte et de M. Napoléon Legendre là-dessus. A ceux qui veulent se renseigner, je signalerai encore le Mémorial de Bibaud, et un excellent article publié par M. E. Fabre-Surveyer dans le Toronto Sunday World du 24 novembre dernier.

La preuve est faite: «nous n'avons ni l'accent parisien, comme dit M. Sulte, ni l'accent incompréhensible de la plupart des provinces de France: nous parlons franc.»

Qu'est-co à dire? Parlons-nous le français parfaitement?—Loin de là, hélas! Nous faisons des fautes de prononciation, presque toutes empruntées à la France, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins des fautes. Cependant nous n'avons pas de vices de prononciation, nous n'avons pas d'accent. Or, si le vice de prononciation, si l'accent ne se perd que difficilement, la faute de prononciation se corrige le plus facilement du monde. Aussi, grâce aux efforts que l'on fait actuellement dans nos écoles et dans nos collèges, il est permis d'espérer que bientôt notre prononciation sera ce qu'elle doit être.

Sans doute, nous n'aurons jamais le timbre musical des voix françaises: des habitudes physiologiques dues au climat ne nous permettent pas d'y atteindre. Sans doute, il nous restera